

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1423

Artikel: Valais

Autor: Cretton, Cilette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel

Solidarité-Femmes

1997 a été une année de concrétisation pour Solidarité-Femmes: une préparation de 4 ans a permis l'ouverture d'un bureau de consultation et d'information, ainsi que d'un foyer d'accueil pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. L'association a aussi participé à la campagne nationale contre la violence conjugale, de mai 97. Bilan et réflexions sur l'année écoulée.

Notre rôle s'est modifié, explique Claire Magnin, lors de l'assemblée générale, nous avons dû nous préparer à de nouvelles tâches: gérer une institution dans l'intérêt des usagères, avec de bonnes conditions de travail pour les collaboratrices. Notre objectif a aussi été de s'intégrer dans le tissu social existant dans notre canton, tout en gardant nos spécificités.

Le rôle précurseur de Solidarité-Femmes à Neuchâtel nécessite une réflexion approfondie sur la problématique de la violence conjugale et un long travail de sensibilisation.

Le taux de fréquentation élevé du bureau de consultation indique que l'association a répondu à un besoin, auquel il devenait vraiment urgent de répondre: 66 femmes sont passées au moins une fois depuis son ouverture en automne dernier.

La valeur essentielle du travail des collaboratrices est leur écoute, la reconnaissance de ce que vivent ces femmes et leur soutien moral. *On ne porte pas de jugement*, explique l'une d'entre elles, *on respecte les décisions de chacune*.

Le bureau de consultation a aussi pour tâche d'orienter les usagères vers les services compétents et de les accompagner dans leurs démarches aussi bien juridiques qu'administratives ou encore auprès de la police.

Pour les solutions extrêmes, Solidarité-Femmes a ouvert un foyer d'hébergement pour les victimes et leurs enfants. Leurs motivations sont diverses: certaines fuient pour échapper à la violence du partenaire, à des menaces de mort, pour protéger les enfants, pour recréer un climat pacifique qui permet de se retrouver, ou encore pour réfléchir et prendre des déci-

sions. Il s'agit d'un espace où on peut penser sans avoir à gérer des histoires de survie.

Le lieu est tenu secret pour préserver la sécurité, il a ouvert ses portes depuis 8 mois et a reçu la visite de plus de 11 femmes et 10 enfants.

Le but est de faire du foyer un lieu de vie où les usagères vivent le quotidien de manière autonome, en gardant leur rôle de mère et de femme.

Solidarité-Femmes offre également une aide aux enfants, durant le passage au foyer, tout en étant consciente qu'il faut un travail à long terme pour les aider.

Elle demande, notamment, que certaines règles relativement strictes soient respectées, pour redonner à l'enfant la notion de cadre, de structure. Dans la mesure du possible les enfants sont réinsérés dans des classes. Il s'agit d'entrer en contact avec douceur, explique la collaboratrice chargée de s'en occuper. *J'essaie de réapprendre à l'enfant qui vit avec son traumatisme, un langage corporel autre que la violence et lui permettre de réapprivoiser la tendresse*. Ainsi le foyer propose un atelier de massage mère-enfant, qui peut devenir un outil par la suite.

Pour 1998, Solidarité-Femmes continue à chercher des donateurs pour son financement, et prévoit de renforcer sa demande pour la création d'une commission au sein du Conseil d'Etat, qui permettrait de prendre des mesures d'intervention, de protection juridique et policière et de coordonner leur application. Il y a une meilleure reconnaissance du problème. Mais revoir la loi est une urgence. Pour le moment, le délit de violence conjugale n'est pas sanctionné. Ce qui signifie qu'il est implicitement toléré. *Il faut créer une loi pour tous*, déclare Claire Magnin, *pour que cesse de régner la loi du plus fort*.

Corinne Doret

Maison d'accueil Solidarité-Femmes région Neuchâtel, 2300 La Chaux-de-Fonds, CCP 18-650983-3.

La «Courte Echelle»

«La Courte Echelle», structure d'accueil parents-enfants de type «Maison verte» ouvrira ses portes cet automne, à la place des Halles, à Neuchâtel.

La première «Maison verte» a

été créée par Françoise Dolto, à Paris, en 1979. L'idée de départ était d'offrir un endroit de transition pour les petits entre la structure familiale et la crèche. Un lieu où l'enfant apprend à se séparer en douceur, où il est considéré comme une personne à part entière avec sa propre identité.

Cet espace permet aux parents de se ressourcer, d'échanger leur expérience avec d'autres. Une équipe de professionnels est présente pour l'accueil et d'éventuels conseils. Il ne s'agit pas d'un centre thérapeutique, chacun est libre dans ses occupations. Il existe toutefois des règles à respecter pour l'enfant et pour l'adulte, comme par exemple le fait que l'accompagnant responsable ne quitte jamais les lieux sans le petit.

Pour commencer, «La Courte Echelle» ouvrira ses portes trois après-midis par semaine. Elle s'adresse à toutes et tous sans inscription, dans le respect de l'anonymat, avec une cotisation symbolique de deux francs.

«Il s'agit d'une expérience-pilote d'une durée de deux ans», a expliqué Marie-Antoinette Crelier, présidente nommée lors de l'assemblée constitutive. Une enquête effectuée dans le bas du canton a mis en évidence le besoin de créer un espace de rencontre et d'échange, où parents et enfants de 0 à 5 ans puissent se retrouver.

Corinne Doret

Valais

Qui cherche trouve!

Au début de la période administrative 1993-97, les femmes n'étaient représentées au sein des commissions extraparlamentaires cantonales qu'à raison d'un maigre 12%. Le Bureau de l'égalité s'en était offusqué. Le Gouvernement l'avait alors chargé de dresser un registre des femmes susceptibles de participer à des travaux de commissions dans les divers départements... étant entendu que si leur représentation était aussi faible, c'était parce qu'elles ne sollicitaient pas volontiers de telles charges. Le Bureau de l'égalité réalisa consciencieusement cette tâche: de nombreuses femmes (plusieurs centaines) répondirent favorablement à sa demande. Elles attendent toujours que le Conseil d'Etat fasse appel à leurs talents. En mars dernier, le Bureau pré-

sente au Conseil d'Etat la situation au début de la période administrative 1997-2001. Il constate que «la situation n'a pas du tout évolué: elle était de 12%, elle est toujours de 12%». Un petit changement quand-même: «On compte actuellement 39% des commissions sans aucune représentante féminine, soit 1% de plus que lors de notre précédente analyse».

Le Bureau conclut que «seules des mesures incitatives, du type quota de représentation (tel proposé par le Bureau de l'égalité et refusé par le Conseil d'Etat en 1993 déjà), peuvent amener un changement réel». Rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2001, pour mesurer la bonne volonté de nos gouvernants.

Cilette Cretton

Vaud

L'art à l'assaut de la rue de Bourg.

Des tableaux dans toutes les vitrines, c'est ce qu'a découvert en septembre le badaud lausannois qui descendait la rue de Bourg jusqu'à St-François. Les œuvres de 21 femmes peintres et sculpteurs de Romandie étaient ainsi exposées par les commerçants.

Cette idée généreuse et originale, on la doit à la section Beaux-Arts du **Lyceum Club vaudois**, dont le but est de promouvoir la culture. Promotion d'autant plus urgente que le jour même du vernissage s'ouvrirait, dans la prestigieuse rue chère aux Lausannois, un fast food bien connu...

Les 150 «lycéennes» proposent au public récitals ou conférences le vendredi à 17 heures, rue des Charmettes 4, Lausanne, tél. 021/652.27.05.

Une fête pour lutter contre l'exclusion.

Souvenirs, expériences, les femmes migrantes ont dans leurs bagages des talents de toutes sortes. Démonstration faite à Lausanne lors de la journée *Migration au Féminin Pluriel*, le 12 septembre. Un franc succès. Le **Centre Femmes-Appartenances**, lieu de rencontre, échange et formation pour femmes migrantes, était l'initiateur de cette journée avec le **Soroptimist International** de Lausanne et la participation du bus d'animation culturelle de Pro Helvetia (BAC).